

Commune de BIOLLET

SAMEDI 26 JUIN 2020 - 20h15

Présents : D. Saby, S. Poughon, JP Touveron, A. Darvenne, Christophe Poughet, B. Cherbouquet, K. Chaffreix, E. Chaffraix, C. Chambon, Clémence Poughet, C. Gomot.

1-Délibération C.C.A.S

Il est proposé de fixer le nombre de membres du CCAS comme suit :

- 6 membres élus
- 6 membres nommés.

Délibération n°1 : oui à l'unanimité

Composition du CCAS :

Membres élus :

B Cherbouquet (responsable), A Darvenne, K Chaffreix, E Chaffraix, C Gomot, C Chambon

Membres nommés :

G Martin, J Martins, A Carlier, C Presle, M Guery, C Plucknett.

Pris par arrêté de nomination

2- Délibération pour la composition de la C.C.I.D

Il est proposé la composition suivante de la CCID :

Membres titulaires :

Berouhard Jocelyne, Dumont Viviane, Poughon Noelle, Chaffreix Yoann, Saby Gérard, Guery Maryse.

Membres suppléants :

Martins Joelle, Ladevez Dominique, Tixier Patrick, Martin Marc, Roganne Serge, Pומרol Didier.

Délibération n°2 : oui à l'unanimité

3 – Taux des taxes locales

Pour la préparation du budget 2020.

	Moyenne départementale	Taux Biollet 2019	Proposition Taux 2020
Taxe d'habitation	9,14%	10,69%	10,69%
Taxe foncière (bâti)	13,31%	12,50%	12,50%
Taxe foncière (non-bâti)	65,59%	58,96%	58,96%

Pour info : taxe d'habitation supprimée. Le produit fiscal attendu passe de 94000 euros à 60 680 euros.

Délibération n°3 sur les taux : oui à l'unanimité.

A mentionner à l'état budgétaire 1259 .

4- Adhésion Web 63 - ADIT

➤ 252 euros / an

Délibération n°4 : oui à l'unanimité.

5- Demande pour le terrain 640C.

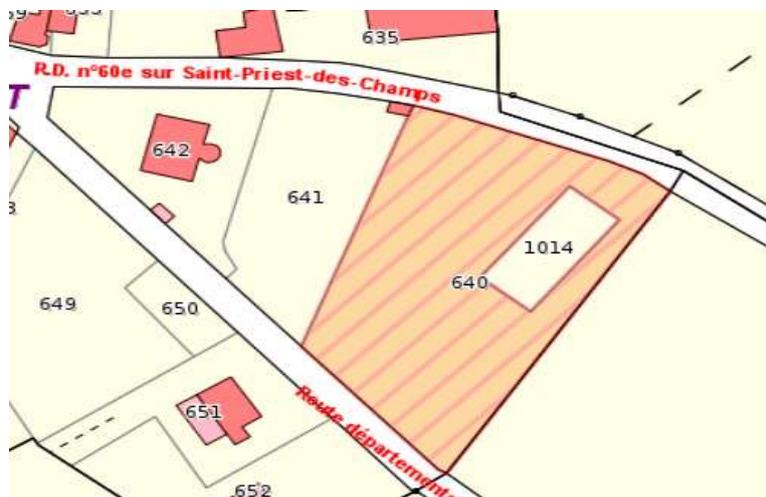
Rappel : conseil municipal du 26 septembre 2018

Demande d'achat de J. Cubizolle.

3797m²

Décider d'un prix de vente.

Rappel : 3€/m² sectionnal de la Brousse ; 0,5€/m² sectionnal des Sourdéliers et ZT71.



Vote :

Pour le vendre à 5 €/m² : 10 pour

Pour ne pas le vendre : 1

Donc délibération prise en 2018 : proposition de vente à 5€/m² . Information par courrier.

2020 : Demande de renégociation du terrain.

Proposition à 3 euros/ m².

Le Maire informe.

6 – Demande du club de pétanque de Charensat pour utiliser le stade

Rédaction de convention si accord.

Devis du 24 juin 2020 :

	quantité	Prix unitaire	total
Décapage terre végétale sur 10 cm	2000 m ²	0	0
Mise en place géotextile	2000m ²	0,425	825
Compactage GNT 0/315 ep 10 cm	2000 m ²	1,4	2800
Transport GNT départ carrière	1	1000	1000
Fourniture et pose bastains délimitation	300 m	2	600
Fourniture et pose peinture rembardes	1	150	150
	TOTAL		5400

Points complémentaires :

L'association perçoit une subvention de 200^e/an de Charensat
L'association peut budgéter à hauteur de 2000^e
Le lieu communal est assuré via le contrat Groupama ; l'association doit prendre une assurance « pour risque locatif ».

Décision :

Sécuriser dans la convention : les dates ne doivent pas coïncider avec les concours de pétanque des associations historiques de Biollet.
Accord de principe pour mise à disposition.
Participation commune : participation à l'achat du tout-venant .
Frais supporté par l'association : consommation edf , consommation eau + location compteur .
Mise en route éclairage : commune.
Convention à rédiger pour cadrer : voir si statut association Biollet avec absence de subvention si remise en état.
Assurance risque locatif à prendre par l'association.
Voir pour le chauffe-eau (propriété commune)
Rédaction convention : david, christophe, élise, claude, samuel, jean paul.

7 – Admission en non-valeur de passifs

Total du 2487 euros depuis 2011.
Possibilité d'admission en non-valeur de 505,60 euros.

Reste 1981,40 euros à recouvrer ; avec engagement des parties pour fin 2020.

Délibération n°5 : admission de 505,60 e en non-valeur . **oui à l'unanimité.**

8 – Projets d'aménagements du Cimetière

3 axes à étudier en constituant des équipes

Axe 1 : Plan du cimetière (style cimetière de Pionsat)



- Constituer une équipe pour répertorier les tombes : **Bruno pilote, Annie, Christophe**
- Jocelyne Berouhard est volontaire pour faire partie de l'équipe, la contacter.
- Possibilité de photo par Drone à étudier.
- **Point en septembre.**

Axe 2 : Reprise des concessions en état d'abandon.

- Procédure réglementée.
- Equipe pour suivre le dossier : Le Maire (responsable)

Axe 3 : Projet d'installation d'un Colombarium

- Rendez vous avec société Granimond (Mr Gransart lundi 29 juin , 10h à la Mairie), société dans le 57.
- Voir sur les communes voisines qui ont installé un Colombarium.(St Maurice ...)
- Equipe constituée : Annie , Bruno(pilote) , Karen, Christophe, Christian. ; **point en septembre.**



Suivi de décisions à la prochaine réunion du conseil en Septembre.

9- Dossiers sur l'eau.

1. Etang du cheix :

Abandon du projet de rehausser le déversoir, sinon l'étang perd son caractère « fondé en titre » et sera soumis à la législation 2012 (Moine obligatoire ...)

Mais **article L214-18 qui impose un débit réservé** pour ne pas assécher le ruisseau, à utiliser en cas de besoin.

2. Devis nettoyage du château d'eau :

Devis Dassaud. Voir annexe 1.

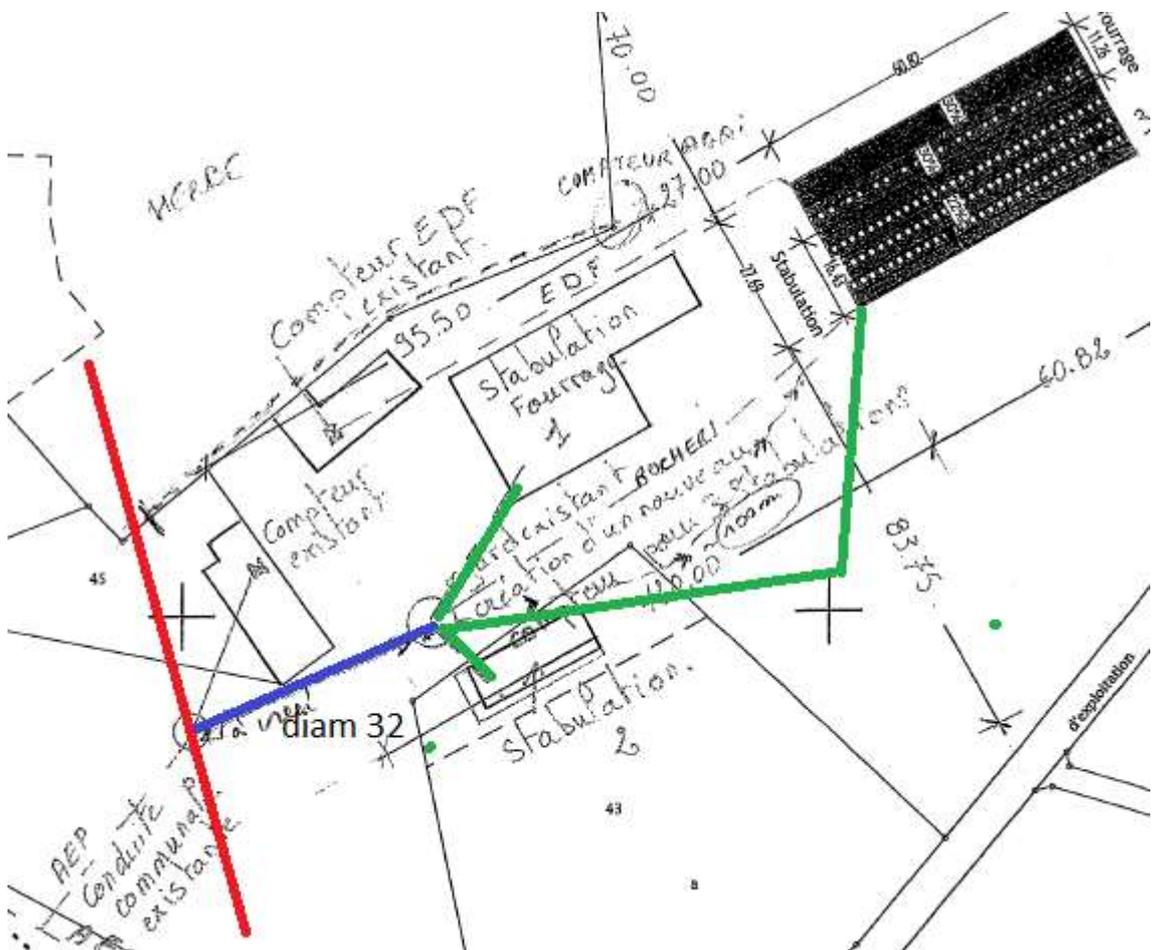
Décision : **oui pour le devis Dassaud, et changement crépine . Suivi : Jean Paul.**

3. Validation RPQS 2018 :

- Point de JP Touveron
- Voir annexe 2 , tableau récapitulatif.

Délibération n°6 : oui à l'unanimité.

4. Renforcement du réseau d'eau à Puy Pelat :



Voir devis reçu à 18h : 3199€ TTC (70 m de conduite en diam 32mm +accessoires)

Décision : **Accord pour devis Dassaud pour le renforcement du réseau** ; voir dès que le projet se concrétise.

A voir pour la date à la réunion budget.

5. Recherche de solutions pour réserves d'eau :

Poches d'eau souples à l'ancien captage :
Point de Christophe Poughet (renseignements à Gelles).

.Exemple ABEKO :RESERVE D'EAU EN CITERNE SOUPLE – 100 m3

à partir de

1 805,00€ HT voir fiche produit en annexe 3.

- PVC 1100 gr/m² à 1300 gr/m²
- Garantie 10 ans à 100% pour la citerne et 2 ans pour les équipements
- Livraison offerte en France Métropolitaine

**Evaluer le besoin , faire une réunion pour informer les agriculteurs.
Priorité à déboucher l'ancien captage.
Voir durée de remplissage.**

10 – Questions diverses

Place Jean Mazon :

Suivi : le Maire

Visite de sécurité de la salle des fêtes :

Point de Christian Gomot et Jean Paul Touveron.

Equipements à prévoir : tableau électrique ; **demande de devis à Vincent Tixier par Christophe.**

Panneau responsabilité scène à mettre et état des lieux à modifier (Christsiant): point au prochain conseil.

Pont de Laussedat :

Réunion avec St Priest : **Mercredi 1^{er} juillet à 11h à la Mairie de Biollet.**

Date réunion du budget 2020 :

Mercredi 15 juillet 20h.

Pour info visite M Chiabandi , CLID Express , lundi 6 juillet à 14h30.

Prévoir à la rentrée de septembre:

- Visite des installations du réseau d'eau avec Dodo .
- **Réunions des bureaux des associations à la salle des fêtes.**
- Garage de la salle des fêtes à aménager.
- Installation sur reste du terrain ZT71 : concessionnaires à contacter.

Rappel : Réunion le 07 juillet 17h salle des fêtes , ENEDIS pour Linky.